

À Velaux, une coopérative citoyenne pour réamorcer la centrale hydroélectrique

À Velaux, une coopérative citoyenne souhaite remettre en service une des deux centrales hydroélectriques installées sur l'Arc. L'équipement doit être entièrement rénové pour pouvoir à nouveau produire de l'électricité. Après rénovation, l'ancien moulin doit permettre l'approvisionnement de l'équivalent de 150 foyers.



Par Clémentine Vaysse, le 9 juillet 2016

Lien : <https://marsactu.fr/a-velaux-cooperative-citoyenne-reamorcer-centrale-hydroeetrique/>

“Moi, j’avais prévu de suite, le projet ne se fera que si je peux continuer à habiter ici. Je ne suis pas vendeur”, avertit Jean-Marie Salignon. Son moulin Marie-Thérèse, situé sur la rive de l’Arc à Velaux, s’apprête à redevenir une centrale hydroélectrique sous l’impulsion d’une coopérative citoyenne. “L’eau c’est ma vie. Ma tante avait même le moulin de Roquefavour”, se réjouit-il.

La Marie-Thérèse, construite en 1510 par le seigneur Esprit de Rousset a tour à tour servi à fabriquer de l’huile et à moudre le blé. Après la Seconde guerre mondiale, il a servi au broyage de pierres, issues de la carrière des Quatre Termes de La Fare-les-Oliviers. *“Des gravillons jusqu’au talc”,* explique Jean-Marie Salignon. Pendant vingt-deux ans, de 1990 et jusqu’à une ultime panne en 2012, celui-ci a fait tourner la centrale électrique que son oncle avait aménagée dans cet ancien moulin.

Si le projet de réhabilitation en est encore à ses premiers pas, ses porteurs sont convaincus qu’ils arriveront à trouver les fonds nécessaires pour réparer la centrale et lui permettre de fournir du courant. Ce qui serait une première dans la région pour une opération sur une centrale hydroélectrique, pays où les parcs photovoltaïques ont déjà pris de l’avance.

Une pale cassée

“En 2012, quand la centrale est tombée en panne, j’ai dit “je jette l’éponge”, regrette Jean-Marie Salignon. J’arrivais en fin de contrat avec EDF, qui me rachetait l’électricité. Il fallait faire aussi des modernisations, je n’en avais pas les moyens et plus l’âge.” Tout est resté tel que son oncle l’avait construit dans les années 60. La turbine Kaplan de l’époque, à axe horizontal, a perdu une de ses pales.

La même année, Enercoop, fournisseur d'électricité et promoteur des énergies renouvelables, l'appelle. *“Nous voulions lui acheter son électricité. Quand il nous a dit que la centrale ne fonctionnait plus à cause de travaux à effectuer, nous lui avons proposé de l'aider en fédérant des citoyens autour de ce projet”*, se souvient Jérôme Lelong, responsable du pôle production à Enercoop PACA. L'entreprise amorce alors l'affaire, en organisant sur place des réunions à partir de 2014. La même année, une étude de réhabilitation est financée par le département. Aujourd'hui, une entreprise dénommée Provence énergie citoyenne vient d'être constituée pour réunir les premiers souscripteurs. À terme, la petite unité hydroélectrique devrait produire 500 mégawattheures (MWh) par an soit l'équivalent de la consommation de 150 foyers.

C'est le président de la nouvelle société, Denis Hoarau, qui mène désormais la visite guidée. *“Nous avons déjà vendu 192 parts, ce qui fait un capital de 19200 euros”* se réjouit le Velauxien, qui est par ailleurs élu municipal d'opposition. Pour porter le projet, le petit groupe a choisi une société par actions simplifiées en écartant l'idée d'une coopérative. Il en a en revanche conservé l'esprit participatif. *“Nous voulions être en capacité d'attirer financièrement des investisseurs, explique-t-il. Le mode de gouvernance que nous avons choisi – un actionnaire une voix – est en revanche très proche de celui des coopératives”*.

“Tiens, j'ai un bon de plus qu'il faut que je te donne”, glisse en passant le propriétaire Jean-Marie Salignon à son voisin. Parmi les premiers associés se trouvent bien sûr le propriétaire des lieux, des salariés d'Enercoop PACA et l'entreprise en tant que telle mais aussi quelques élus dont le maire divers gauche Jean-Pierre Maggi. L'opération a fait la une du journal municipal en mars, avec la présentation de l'appel à financement.

“Nous avons eu beaucoup de monde lors des premières journées portes ouvertes il y a quelques semaines”, se félicite Denis Hoarau. Pour comprendre l'ampleur des travaux à effectuer, mais aussi le potentiel du site, il tient à aller jusqu'au seuil qui précède le moulin. L'eau est amenée à l'ancien moulin par un canal de 650 mètres. Elle passe ensuite par un dégrilleur, une grille inclinée qui sert de filtre pour s'engouffrer sous le bâtiment. La turbine en soi n'est pas visible car immergée, l'eau rejoint ensuite le cours de la rivière après être ressortie sous la vieille bâtisse. *“On n'arrivait plus à trouver les pièces pour réparer”*, commente Jean-Marie Salignon face au pupitre électrique. *“C'est sûr qu'on pourrait faire un musée mais ça va être dur avec les nouveaux équipements”*. En France, 2500 petits équipements de ce type voisinaient avec les barrages hydroélectriques.

Le vieux dégrilleur qui recueille feuilles et bouteilles en plastique à l'entrée de la centrale

600 000 euros d'investissement

Le coût de cette remise en service est assez important. *“De 300 000 à 600 000 euros en fonction de ce que l'on choisit de faire, explique Denis Hoarau. La solution technique va être décidée ce mois-ci. Le plus simple serait de remettre en service l'existant mais se pose le problème des nuisances sonores et des vibrations pour les habitants de la propriété. On pourrait aussi mettre plusieurs petites turbines, une grosse aurait du mal à tourner s'il y a peu d'eau”*. Jean-Marie Salignon tempère : *“Ça a du m'arriver deux ou trois fois quand je l'exploitais de devoir arrêter la centrale faute d'eau.”*

Mais cette année, l'Arc est particulièrement basse. La solution la plus chère serait d'installer une vis sans fin, une turbine en longueur souvent utilisée dans les réaménagements des moulins. *“L'avantage, ajoute le président de la société, c'est qu'avec ce système, plus besoin de dégrilleur pour les feuilles. Et les poissons migrateurs, dont les anguilles, peuvent passer”*.

Cette deuxième option nécessiterait une restructuration du local mais demande moins d'entretien. Une certitude, tout sera automatisé. *“C'était une autre de mes conditions, défend Jean-Marie Salignon qui deviendra donc loueur avec un bail longue durée. Sinon, quand il y a de gros orages, vous êtes sûr de passer la nuit debout”*. Pour le début de l'exploitation, les fondateurs de la société imaginent un système de bénévolat pour l'entretien : *“Nous sommes huit administrateurs compétents techniquement”*, précise Denis Hoarau. On est très loin du gigantisme technique et humaine des grands barrages des Alpes.

Une fois la solution technique arrêtée, le projet se lancera dans la véritable campagne de financement avec notamment l'espoir d'un prêt bancaire. Surtout, il est déjà inscrit sur la plateforme Énergie partagée, qui regroupe les projets citoyens d'exploitations dans les énergies renouvelables. En plus des souscriptions ainsi récoltées, le projet espère obtenir des subventions auprès des collectivités, principalement la région et le conseil départemental.

La Ville de Velaux quant à elle, si elle accompagne dans sa communication le projet, s'interroge toujours sur un éventuel coup de pouce. *“Ce n'est pas exclu, explique Jean-Luc Rouby, conseiller municipal chargé de l'environnement à la mairie. Nous en discutons en interne. Cela pourrait être plutôt l'intercommunalité [la métropole, ndlr] ou le syndicat mixte d'énergie des Bouches-du-Rhône. A mes yeux, la subvention ne serait pas la solution idéale. L'investissement [en capital] permettrait d'avoir un retour financier.”*

Car l'installation est assurée de bénéficier pendant vingt ans de prix garantis en revendant l'énergie produite à

EDF. Enercoop, avec qui la volonté de travail commun est claire, ne peut se permettre d'appliquer ce tarif, pensé comme une incitation publique au développement du renouvelable, qui promet de beaux résultats financiers. A Velaux, l'initiative du moulin Marie-Thérèse a ouvert l'appétit aux porteurs du projet qui lorgnent déjà sur l'autre micro-centrale située sur la commune, à quelques kilomètres. La centrale du Moulin du Pont, rénovée récemment, et qui a été en vente.